

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **23 mars 2015**

Délibération n° 2015-0193

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Albigny sur Saône

objet : Aménagement de la rue Armand Zipfel et du chemin Notre Dame - Travaux de mise en sécurité - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Abadie

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 158

Date de convocation du Conseil : mardi 3 mars 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 25 mars 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mme Burillon, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinez, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, M. Gillet, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Moretton, Morage, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, M. Roche, Mme Runel, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Belaziz (pouvoir à M. Llung), M. Sannino (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), Mme Sarselli (pouvoir à Mme Reynard).

Conseil du 23 mars 2015**Délibération n° 2015-0193**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Albigny sur Saône

objet : **Aménagement de la rue Armand Zipfel et du chemin Notre Dame - Travaux de mise en sécurité - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 février 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Lors de la séance du 15 décembre 2008, le Conseil de communauté, par délibération n° 2008-0455, a validé l'inscription de l'opération "Albigny sur Saône - Zipfel / Notre Dame" à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2009-2014.

La rue Armand Zipfel est actuellement constituée d'une simple chaussée, sans trottoir, avec des accotements partiellement stabilisés ou enherbés et est dépourvue d'assainissement des eaux pluviales.

Le projet a pour objectif de prolonger la rue Armand Zipfel, actuellement en impasse, et d'élargir le chemin Notre-Dame qui présente un important rétrécissement.

L'aménagement de la rue Armand Zipfel permettra de désenclaver ce secteur en créant une liaison entre l'avenue Henri Barbusse (RD 51) et le chemin Notre Dame.

L'élargissement du chemin Notre Dame permettra de supprimer l'alternat actuel et de créer un cheminement piéton sécurisé.

Sur l'une des parcelles, une maison existante doit être déconstruite pour libérer l'emprise nécessaire et permettre l'aménagement de voirie. Les travaux de déconstruction de cette maison avaient été estimés à 110 000 € TTC.

La présence d'amiante dans la maison et l'impossibilité technique de conserver une partie de la maison comme envisagé initialement ont entraîné l'évolution des modalités de déconstruction et un surcoût de 100 000 € TTC.

Les travaux de déconstruction de la maison ont débuté (déconstruction intérieure : désamiantage, curage intérieur).

La maison inoccupée depuis 2013, fait l'objet de squats répétés nécessitant des évacuations à l'initiative de la Ville d'Albigny sur Saône.

Il y a donc un risque de récurrence de ces squats et une urgence à achever cette déconstruction en procédant à l'abattage des murs extérieurs de la maison.

Pour financer la fin des travaux de déconstruction, il est nécessaire d'individualiser une autorisation de programme complémentaire d'un montant de 100 000 € TTC sur le budget principal en dépenses.

L'individualisation de l'autorisation de programme travaux pour la requalification de la voie d'un montant d'environ 1 170 000 € sera délibérée ultérieurement ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve la poursuite des travaux de démolition d'une maison pour libération d'emprise à Albigny sur Saône.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie sur l'opération n° 0P09O2739 pour un montant total de 100 000 € TTC sur le budget principal répartis selon l'échéancier suivant :

- 100 000 € en 2015 en dépenses.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 350 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 26 mars 2015.